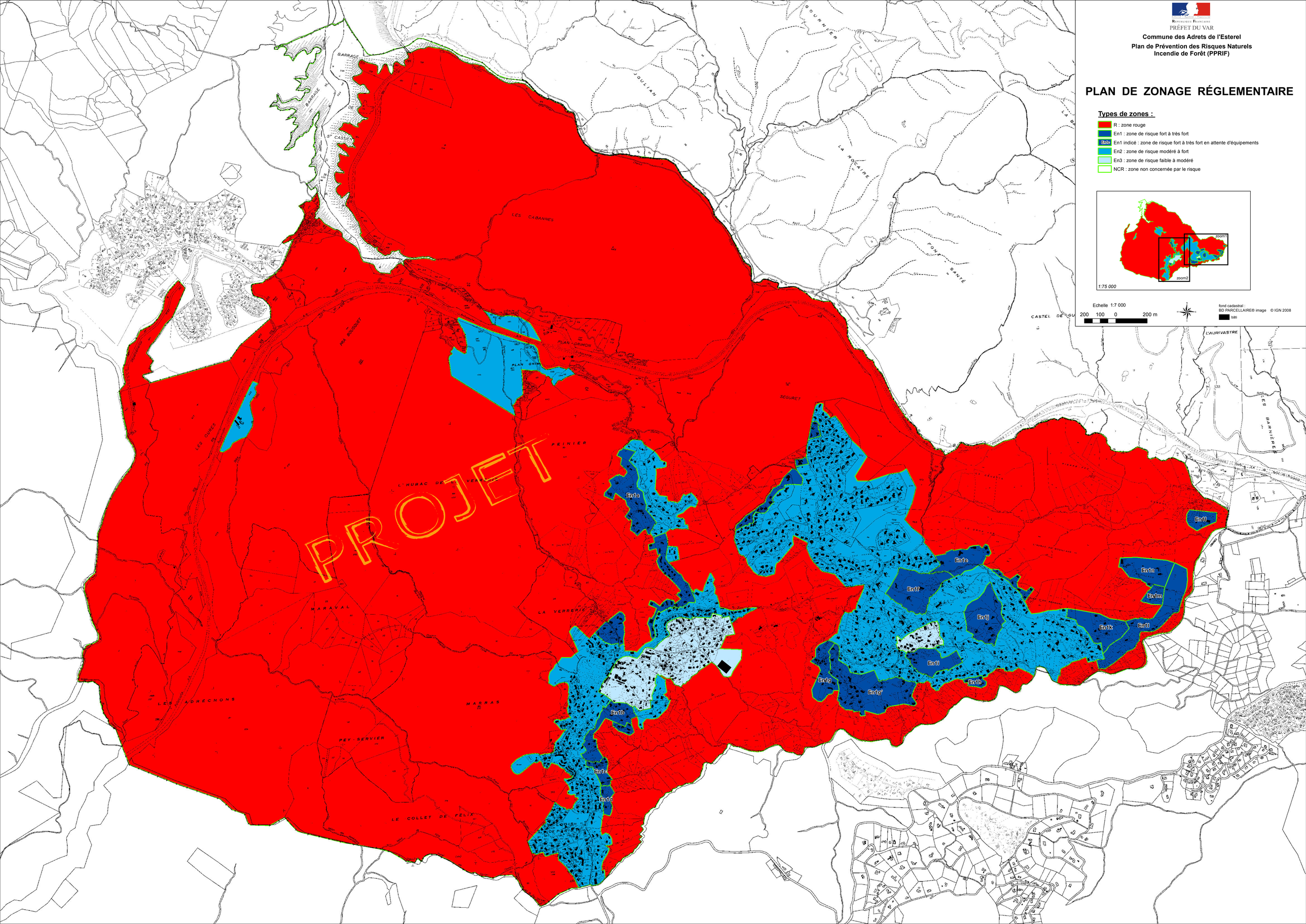

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU VAR

Commune des Adrets de l'Esterel

Plan de Prévention des Risques Naturels Incendie de Forêt (PPRIF)

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Types de zones :

- R : zone rouge
- En1 : zone de risque fort à très fort
- En1a : En1 indicé : zone de risque fort à très fort en attente d'équipements
- En2 : zone de risque modéré à fort
- En3 : zone de risque faible à modéré
- NCR : zone non concernée par le risque

1:75 000

Echelle 1:7 000

200 100 0 200 m

fond cadastral :
BD PARCELLAIRE© image © IGN 2008

bâti